

Procès-verbal de l'assemblée générale d'INNO-VISU du 6 avril 2019

Après avoir accueilli les participants, le président ouvre l'assemblée générale à 10h.

Les membres du bureau présents sont : Claude Morel, président, Isabelle Guinamard, secrétaire générale, René Court, trésorier.

Au jour de l'AG, l'association a enregistré 22 adhésions de membres adhérents ou sympathisants pour l'année 2019. Sur les 22 adhérents actuels, 5 sont présents et 12 sont représentés par pouvoir. Le quorum pour les votes est donc atteint.

Premier point : lecture et approbation du PV de l'assemblée 2018

La secrétaire générale Isabelle Guinamard rappelle le contenu du PV de l'année précédente, celui-ci ayant été envoyé aux adhérents avant la présente assemblée. Aucune question ou remarque n'étant posées, le PV est mis à l'approbation de l'AG qui vote *pour* à l'unanimité.

Deuxième point : présentation du rapport d'activités pour l'année 2018

Nous poursuivons par la lecture du rapport d'activité 2018, qui présente notamment les thèmes suivants : *Fonctionnement général de l'association:*

- stabilité du nombre d'adhérents et sympathisants : les personnes ayant quitté l'association ont été remplacées par de nouvelles venues ;
- bilan de la présence de l'association au forum des associations de la ville de BRON et participation au portail associatif de la ville ;
- échec de la demande de rescrit fiscal, malgré le recours engagé ;
- finalisation de la convention AB-Vocal avec la Fondation des Aveugles de Guerre pour versement de la somme obtenue au titre du soutien financier ;
- bilan des différents appels à projets auxquels a répondu le bureau : Fondation Crédit Mutuel, Prix Klesia, et pré-dossiers pour Fondation AG2R, Fondation MACIF, inculbateur PULSALYS ;
- sollicitation de la députée A. Kheder dans le cadre de la réserve parlementaire et premières démarches d'informations par rapport au fond de développement de la vie associative ;

Projet AB-Vocal:

- le 3ème prototype a été lancé par l'ECAM;
- plusieurs contacts ont été pris avec les partenaires d'accompagnement pour la mise sur le marché (ARDI, CRESS,CCI-Lyon etc.);
- bilan positif des rencontres avec des formatrices braille quant à la pertinence du projet;
- consultation de fabricants potentiels pour la réalisation de la pré-série.

Autres projets:

- point sur le projet mené par un adhérent d'Annecy par rapport à la vocalisation des interphones et digicodes installés en France;
- conseil et appui à un collectif de personnes DV et voyantes sur Annecy, pour améliorer leur situation vis-à-vis des transports publics adaptés dont l'usage est restreint aux personnes handicapées physiques.

Troisième point : bilan financier pour l'exercice 2018, approbation des comptes

Le trésorier, René Court, donne lecture de son rapport financier et détaille les postes de dépenses et recettes sur 2018, avec :



- Un solde positif en fin d'année 2018 s'élevant à 13 525€;
- De modestes dépenses (92,17 €) couvrant frais d'assurance et de déplacement;
- Des recettes correspondant aux subventions de la Fondation des Aveugles de Guerre et de la Ville de Bron, aux adhésions et aux intérêts bancaires.

Le rapport financier et la présentation du bilan de trésorerie ont été mis au vote et approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Quatrième point : prévisionnel budgétaire pour 2019

Le trésorier, René Court, présente les grandes lignes du budget prévisionnel de l'association, en précisant également les parts spécifiques affectées au projet AB-Vocal.

<u>Prévisionnel Charges globales INNO-VISU 2019</u>: 37 948 €, dont 36 050 € en prévisionnel sur le projet AB-Vocal.

<u>Prévisionnel Recettes globales INNO-VISU 2019</u> : 37 948 €, dont 20 650 € de subventions demandées pour AB-Vocal, dont 4000 euros de financement participatif.

L'avancement du projet est bien évidemment lié aux appuis financiers que nous obtiendrons de la part de fondations ou organismes divers qui soutiennent des projets de ce type ainsi qu'au lancement d'un financement participatif.

Le président indique que nous avons en cours :

- Une demande de soutien auprès du Rotary Club de Lyon, auquel il a envoyé un dossier de présentation de l'association et de ses projets.
- Une demande de subvention sur projet au fond pour le développement de la vie associative (FDVA).

Cinquième point : consultation pour révision éventuelle du montant de la cotisation annuelle 2020

Le bureau propose de garder inchangées les cotisations à venir pour l'année 2020, pour que le soutien ne soit pas une charge plus lourde pour les adhérents ou sympathisants.

A l'unanimité des présents et représentés il est décidé de conserver les tarifs suivants:

- 15 € pour les membres sympathisants;
- 25 € pour les membres adhérents.

Sixième point : Examen des candidatures pour compléter le bureau

Aucune personne n'ayant fait acte de candidature pour entrer au bureau, celui-ci est reconduit à l'identique, avec l'approbation des adhérents présents ou représentés.

Septième point : Point sur les projets et soutien à diverses initiatives

Présentation des derniers prototypes de l'AB-Vocal

Le président Claude Morel présente l'état actuel du prototype AB-Vocal en rappelant son apport pour l'apprentissage du braille, en particulier pour l'entrainement à domicile, avec auto-correction possible ; il reprécise l'enjeu pour les personnes perdant la vue d'une maîtrise au moins partiel du braille, que ce soit pour décoder les noms des médicaments par exemple ou pour étiqueter les objets du quotidien. Un des membres de l'AG soulève la question du développement de la sensibilité tactile, qui devrait faire l'objet d'une planche d'exercice. Une autre membre rappelle l'intérêt d'un tel support pour sensibiliser au braille les futurs enseignants d'école primaire dans le cadre de l'éducation inclusive.



Claude Morel explique que l'ECAM poursuit son soutien au projet et propose d'impliquer un étudiant avancé, qui pourrait contribuer à l'amélioration du prototype, sous réserve de trouver une forme d'indemnité de stage.

La difficulté à réunir les fonds nécessaires au lancement de la fabrication d'une pré-série débouche sur la question de la participation à une plate-forme de financement participatif : Claude Morel propose la plateforme kocoriko, avec laquelle il a eu un contact positif, et qui présente l'avantage d'accompagner la rédaction du projet. Mais la réussite d'une campagne de financement de ce type est conditionnée par le nombre de contacts potentiels : Il est décidé de demander à l'ensemble des adhérents quel réseau chacun pourrait s'engager à activer.

Projet interphones vocalisés (de Léon LEPAN)

Pour mener ce projet à bien, Léon Lepan vise aussi bien l'aspect réglementaire en mobilisant députés et parlementaires, que l'aspect technique, en étudiant les moyens de vocaliser les interphones avec des solutions simples. Inno-Visu apporte sa contribution en l'aidant à identifier des industriels pouvant être intéressés par la valeur exemplaire d'une contribution à ce projet.

Soutien à la mobilité/accessibilité transports PMR

L'association Inno-Visu continue à soutenir les actions du collectif d'Annecy auprès de la municipalité d'Annecy, pour obtenir que les transports adaptés mis à disposition des personnes en situation de handicap moteur par la ville et la société de transport annécienne SIBRA, n'excuent plus les déficients visuels, car la vocalisation des bus ne constitue pas une solution complète dans la chaine du déplacement.

Huitième point : questions diverses

Deux points plus précis sont évoqués :

Concernant le logo de l'Association, le président demande l'avis de l'assemblée sur sa protection par une enveloppe Soleau à déposer auprès de l'INPI. Il est suggéré d'attendre l'avancée probante du site internet et d'agir seulement quelques semaines avant son lancement dans l'espace public.

Le site de l'association a peu avancé par manque de disponibilités des personnes investies et malgré leurs efforts. Une des adhérentes propose de prendre contact avec un jeune webmaster, pour devis éventuel. Plus aucune question n'étant posée, le président clôt l'assemblée générale à 12h 30, après avoir remercié chaleureusement l'ensemble des personnes ayant permis la naissance de l'association INNO-VISU.

Fait à Bron le 6 avril 2019

Claude MOREL Président Isabelle GUINAMARD Secrétaire générale

